

MAE ET UNIVERSITÉ DE CALIFORNIE À BERKELEY

Fonds France-Berkeley

Le Fonds France-Berkeley vise à favoriser les échanges et les collaborations scientifiques et universitaires entre l'université de Berkeley et les instituts de recherche et d'enseignement supérieur français.

Le programme 2018 est ouvert aux projets soumis conjointement par un professeur ou un chercheur titularisé de UC Berkeley ou de UC Davis et par un professeur ou un chercheur titularisé d'un institut public de recherche ou d'une institution d'enseignement supérieur français.

Le Fonds finance dans une limite de \$12,000 des projets de recherche originaux et interdisciplinaires. Les candidatures sont acceptées dans tous les domaines- Lettres, Sciences Sociales, Sciences Exactes, Sciences Appliquées ou Sciences de l'Ingénieur. Les lauréats d'une bourse du Fonds France Berkeley peuvent soumettre une nouvelle candidature deux ans après avoir remis le rapport final du projet de recherche pour lequel ils ont déjà reçu une bourse, toutefois ils ne peuvent le faire qu'en collaboration avec un nouveau partenaire et pour un nouveau projet.

+ [L'information en ligne](#)



31 décembre 2017